|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2017Genève, 15-25 mai 2017** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 1.20** | **Document C17/68-F** |
| **10 avril 2017** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| Services financiers numériques |

|  |
| --- |
| RésuméPar sa Résolution 89 (Hammamet, 2016), l'AMNT a chargé le Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, en collaboration avec les Directeurs des autres Bureaux, de présenter chaque année au Conseil un rapport sur les travaux menés pour promouvoir l'utilisation des TIC pour réduire les disparités en matière d'inclusion financière.Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques (FG-DFS) a terminé ses travaux en décembre 2016. Il a produit 28 rapports et quelque 85 recommandations, qui contiennent des orientations stratégiques et des bonnes pratiques visant à aider les régulateurs, les décideurs et les fournisseurs de services financiers numériques à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent en vue de réduire les disparités en matière d'inclusion financière.Le Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique est une initiative menée par l'UIT-D en application de la Résolution 48 (Rév. Hyderabad, 2010) et de la Résolution 64 (Rév. Dubaï, 2014) de la CMDT. Les participants à la Réunion des directeurs de la réglementation de l'UIT-D ont établi un groupe de travail qui travaillera avec l'UIT afin d'aider les membres à renforcer l'accès aux télécommunications/TIC et à élaborer des solutions innovantes au service de l'inclusion financière numérique, ainsi qu'à mieux faire connaître l'importance d'une réglementation issue de la collaboration entre les secteurs des services financiers et des télécommunications et les autorités de la concurrence.Un projet de suivi portera sur la mise en oeuvre des recommandations du groupe FG-DFS et des recommandations d'autres groupes.Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre note** du rapport.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[*Page web du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques*](http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Pages/deliverables.aspx)*;* [*Résolution 89 (Hammamet, 2016) de l'AMNT*](https://www.itu.int/dms_pub/itu-t/opb/res/T-RES-T.89-2016-PDF-F.pdf)*;* [*Page web du GSR de l'UIT-D*](http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/GSR/Pages/GSR.aspx)*,* [*Résolution 48 (Rév.Hyderabad, 2010)*](http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/Documents/D-TDC-WTDC-2014-PDF-F.pdf) *et* [*64 (Rév.Dubaï, 2014) de la CMDT*](http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/Documents/D-TDC-WTDC-2014-PDF-F.pdf)*;* [*Page web de la Réunion des directeurs de la réglementation dans le secteur privé de l'UIT‑D*](http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/CRO/Pages/default.aspx) |

1 Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques (FG-DFS) a été créé par le GCNT à sa réunion de juin 2014. Il a tenu sa première réunion le 5 décembre 2014 et achevé ses travaux en décembre 2016.

2 Les objectifs du Groupe spécialisé étaient les suivants:

• Encourager la collaboration et élargir le dialogue entre les régulateurs des services financiers et les régulateurs des services de télécommunication, préciser leurs responsabilités et leurs rôles respectifs dans le domaine des services financiers numériques afin de limiter les risques d'arbitrage réglementaire ou de vide juridique.

• Examiner certains des principaux problèmes de réglementation et de politique qui actuellement freinent l'élaboration d'un écosystème des services financiers numériques ouvert, sécurisé et interopérable, l'accent étant mis tout particulièrement (mais pas exclusivement) sur les domaines où les activités des régulateurs des services financiers et des régulateurs des télécommunications se recoupent.

• Tirer parti du poids et des compétences techniques d'un grand nombre d'acteurs essentiels de la chaîne de valeur des services financiers numériques.

• Fournir aux décideurs des pays en développement des outils supplémentaires pour qu'ils progressent dans le domaine de l'inclusion financière et accélèrent les réformes politiques.

3 Le Groupe spécialisé a offert un cadre de consultation et de collaboration efficaces sur des questions essentielles relatives aux services financiers numériques. Il a permis de rassembler pour la première fois au niveau mondial les autorités dans les domaine des services financiers et des télécommunications, les fournisseurs de services financiers numériques, les associations de défense des consommateurs, les experts techniques en services financiers numériques, les partenaires de développement et d'autres parties prenantes de premier plan dans le domaine des services financiers numériques pour:

1) **accroître et formaliser** la collaboration entre les autorités chargées des services financiers et les autorités chargées des télécommunications concernant les services financiers numériques;

2) **identifier** les principaux problèmes freinant l'émergence d'écosystèmes sûrs, efficaces et propices pour les services financiers numériques;

3) **analyser** la manière dont ces principaux problèmes sont traités dans la pratique et échanger des bonnes pratiques; et

4) **élaborer** des recommandations stratégiques à l'intention des parties prenantes des secteurs public et privé sur la manière d'aborder ces problèmes.

4 Le Groupe spécialisé a produit 28 rapports et quelque 85 recommandations qui contiennent des orientations stratégiques et des bonnes pratiques visant à aider les régulateurs, les décideurs et les fournisseurs de services financiers numériques à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent en vue de réduire les disparités en matière d'inclusion financière. Tous les rapports du Groupe spécialisé sont accessibles en ligne [ici](http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Pages/deliverables.aspx), ainsi que les [communiqués de presse](http://www.itu.int/en/mediacentre/Pages/2017-PR07.aspx) connexes publiés par l'UIT.

5 Le Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique s'inscrit dans le cadre de l'initiative lancée par le BDT pour encourager et renforcer la réglementation collaborative entre les régulateurs du secteur des TIC et les régulateurs des autres secteurs. Ce Dialogue, axé cette année sur le secteur financier, rassemble des régulateurs du secteur des télécommunications/TIC et du secteur financier du monde entier afin d'instaurer un dialogue mondial constructif sur des questions d'actualité intéressant les parties prenantes des deux secteurs. Ce Dialogue est l'occasion pour les participants de se rencontrer, de partager leurs points de vue et leurs expériences, d'examiner les synergies existantes et les chevauchements sur le plan de la réglementation, de renforcer la collaboration entre les secteurs et de définir de nouvelles approches réglementaires favorisant l'accès pour tous aux services financiers numériques grâce à une réglementation collaborative. Le Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique vient compléter, au plus haut niveau politique, les travaux techniques du Groupe spécialisé sur les services financiers numériques.

6 Les participants au Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique de 2016 ont défini des mesures indicatives politiques, réglementaires et économiques concertées, afin de faire progresser l'inclusion financière numérique en établissant des synergies à l'échelle nationale, régionale et internationale. Le rapport et les mesures indicatives sont disponibles [ici](http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/GSR/Documents/GSR2016/Meeting_report_E.pdf).

7 Le Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique de 2017 sera consacré à la sécurité des services financiers numériques. Il aura lieu le 11 juillet 2017 et sera l'une des manifestations préalables à l'édition 2017 du GSR, qui se tiendra à Nassau (Bahamas) du 11 au 14 juillet 2017 et sera présidé par le Président de l'Autorité de régulation des services collectifs et de la concurrence (URCA) des Bahamas. Le projet de programme est disponible [ici](http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/GSR/Pages/GSR2017/default.aspx).

8 La Réunion des directeurs de la réglementation de l'UIT-D, en particulier son groupe de travail sur l'inclusion financière numérique, a recommandé que les membres définissent, avec l'UIT, des activités pour collaborer avec les membres et les partenaires, afin d'instaurer un cadre juridique et réglementaire propice à l'inclusion financière numérique, en mettant l'accent en particulier sur les approches réglementaires fondées sur la collaboration entre les deux secteurs et sur les projets pilotes visant à renforcer l'accès aux télécommunications/TIC et à élaborer des solutions innovantes au service de l'inclusion financière numérique, ainsi qu'à mieux faire connaître l'importance d'une réglementation issue de la collaboration entre les secteurs des services financiers et des télécommunications et les autorités de la concurrence.

9 Sur la base de la collaboration étroite mise en place par le Groupe spécialisé sur les services financiers numériques, une initiative mondiale en faveur de l'inclusion numérique sera créée, sous la forme d'une collaboration entre l'UIT, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Banque mondiale et le Comité sur les paiements et les infrastructures de marché de la Banque des règlements internationaux, dont l'objectif sera d'accélérer les progrès accomplis concernant la mise en place de l'accès universel aux services financiers au cours des trois prochaines années (2017-2020). Cette initiative se concentrera sur la mise en oeuvre des recommandations du Groupe spécialisé de l'UIT sur les services financiers numériques, des recommandations contenues dans le rapport sur les aspects de l'inclusion financière liés aux paiements (PAFI) publié par la Banque mondiale et la Banque des règlements internationaux et du projet "Level One" de la Fondation Gates.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_